



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la Commission du droit du Canada

de Shauna Van Praagh, présidente de la Commission du droit du Canada

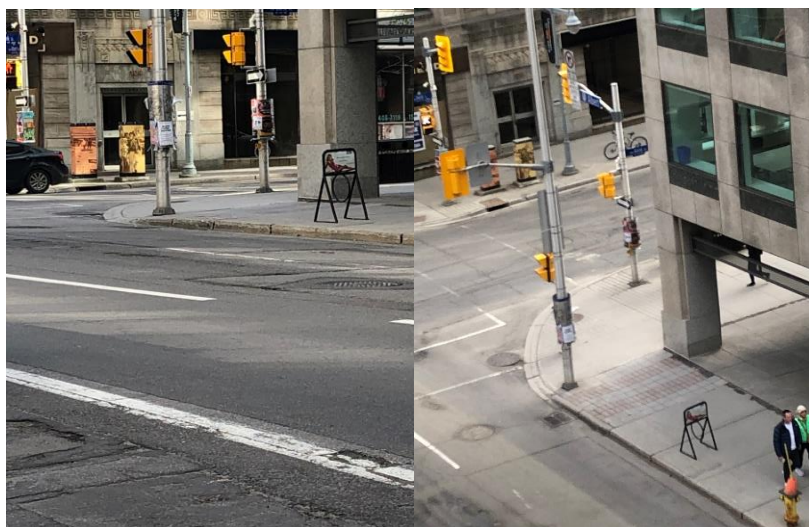
Lettre no 2

23 juillet 2023

En me rendant au travail tôt un matin, j'ai croisé un homme assis sur un bout de trottoir qui lui avait servi d'endroit pour dormir pendant la nuit. Il parlait avec une femme qui semblait s'enquérir de son état de santé. J'ai entendu une brève de la conversation. Il disait : « J'ai lu la loi ». Il a répété : « Je connais la loi. Je connais la loi. »

Un autre matin, quelques semaines plus tard, j'ai bavardé avec la personne derrière le comptoir de l'endroit où je vais prendre un café lorsque je fais une petite pause dans mon bureau trop climatisé du centre-ville d'Ottawa. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'un étudiant intéressé par le droit et par les études en droit. Il s'était renseigné sur la Commission du droit du Canada. Il y a tellement de questions importantes, a-t-il observé. « C'est formidable que l'on fasse quelque chose à ce sujet ! »

Que signifie connaître le droit, lire le droit, faire quelque chose avec et sur le droit ? Ces questions sont cruciales mais compliquées ; les réponses sont multiples et complexes.



Une intersection vue de l'extérieur (gauche) et de l'intérieur (droite) du bureau du CDC à Ottawa, ON.

Les règles n'est pas la même chose que connaître le droit.

L'identification des questions ne conduit pas à une résolution directe des problèmes. En même temps, la lecture de textes est souvent essentielle pour comprendre le droit et l'écoute d'histoires est fondamentale pour incorporer le droit dans des cadres réactifs de changement.

La Commission du droit du Canada pourrait apporter une contribution importante en générant, en soutenant et en contribuant aux engagements que nous avons au sein du droit et au sujet du droit. Qui est ce 'nous' ? 'Nous' pouvons être des détenteurs de diplômes en droit qui exercent toutes sortes d'activités associées au métier d'avocat ou de juriste. Nous pouvons être des décideurs politiques, chargés de relever des défis contemporains particuliers ou d'anticiper des défis à venir. Nous pouvons également être des personnes désireuses de se lancer dans l'étude



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

des formes et des promesses du droit. Nous pourrions être des personnes qui veulent - ou même doivent - être conscientes de la manière dont le droit se conjugue avec notre quotidien.

Lorsque je commence à imaginer l'étendue et la portée des conversations possibles sur le fond et la nature du droit dans la société canadienne, je réfléchis à la façon dont le droit intègre des textes, des histoires et des expériences. Je vous présente ici deux exemples récents de ma vie de professeur de droit, une identité qui est au cœur de mon nouveau rôle à la tête de la Commission du droit.

Il y a un mois, j'ai été membre du jury d'une thèse de doctorat produite par Kathy Bellefleur, une juriste qui enseigne maintenant à l'Université Laval et qui souhaite entamer un dialogue productif entre les traditions innues et le droit civil québécois. En se concentrant sur les notions de propriété, elle démontre comment les histoires d'interactions et de relations créent et soutiennent le droit vécu au sein des communautés innues. Elle trouve des mots pour raconter ce qui n'existe pas dans les textes, tout en travaillant avec des mots soigneusement sélectionnés et placés dans le processus de codification. En même temps, et de manière extraordinaire, elle incorpore ses propres photos dans l'analyse, révélant son identité en tant qu'observatrice artistique, narratrice puissante, membre de la communauté innue et juriste québécoise polyvalente.

Il y a deux semaines, j'ai participé à un atelier qui réunissait la créativité de la danse contemporaine et l'espace organisé d'une bibliothèque de droit. Installés à l'Institute for Advanced Legal Studies de Londres, les animateurs de l'atelier - la danseuse et chorégraphe Anna Macdonald et la doctorante Amy Preston-Samson - ont invité les participants (des juristes au tout début de leur carrière d'enseignant) à remarquer comment nous lisons et interagissons avec les livres de droit. Qu'entendons-nous, que ressentons-nous, quand et pourquoi nous déplaçons-nous ? Remarquons-nous la lumière et l'espace, ressentons-nous le lourd fardeau du travail, nous autorisons-nous à trouver de la joie ? Nous donnons-nous suffisamment de temps pour lire, trouvons-nous un rythme de lecture, nous ouvrons-nous à la surprise ? Les participants se sont déplacés à travers et avec les livres sur les étagères; ils se sont concentrés sur comment, pourquoi et où les textes créent et façonnent leur engagement avec la loi.

Ces exemples sont riches d'enseignements importants. La lecture du droit peut intégrer des éléments de danse. Écrire sur le droit peut inclure des histoires et des photos artistiques. Les multiples façons dont les gens pensent au droit et en font l'expérience dans leur vie se reflètent probablement dans les multiples façons dont le droit se développe et évolue. Le sans-abri sur le trottoir, le garçon de café, la photographe et la danseuse sont tous des partenaires potentiels dans le travail de lecture, de connaissance et de reformulation du droit.